



COMITÉ DÉPARTEMENTAL

FFBB

Saison 2018 – 2019

Comité de Meurthe et Moselle de Basketball

160, ter Avenue de Strasbourg - 54000 NANCY

Tél : 03 83 37 14 82 – Fax : 03 83 32 21 18

 Comité Basket Meurthe et Moselle 

comite-basket54@wanadoo.fr - www.comitebasket54.fr

Bureau et Comité Directeur

**Vendredi 7 décembre 2018
à ARNAVILLE-NOVEANT**

Procès Verbal

Nancy, le 7 décembre 2018

- **Présents :** Mmes : BETTIOL Betty, BLANC Solange, HINDAHL Martine, PLEIMELDING Pamela, PRIMARD Delphine, SELIC Lysiane.
MM : AFIRI Adel, BETTIOL Éric, BILICHTIN Thierry, COURTE Julien, CLIER Florian, FICHTER Jean-Pierre, KIEFFER Gérard, LEONARD Michel, LINDINI Daniel, MEUNIER Dominique, POPIEUL Régis, ROLLOT Gérard.
- **Invités :** Mmes : WOLFF Alexandra, LECAQUE Huguette, LECAQUE Réjane, FOSSET Josette, FONTES Marie-Dominique.
M. : LECAQUE Lionel.
- **Excusées :** Mmes : BONNET Solange, PRIETO Virginie.
MM : BONNET Jacques, COURTIER Stéphane, KAROLAK Geoffrey, MALOLEPSY Florian, MOSSBACH Roger, PELLETIER Jean-Marc, TOMBA Anthony, ZAMBEAU Patrick ;

OUVERTURE PAR MONSIEUR LE PRESIDENT

Les conditions météorologiques diluviennes particulièrement défavorables ont retardé bon nombre des participants.

Le Président ouvre la séance à 18h28, la plupart des membres étant arrivés ou excusés de ne pouvoir rejoindre le lieu de ce Comité Directeur.

● **Accueil et Remerciements :**

Éric BETTIOL présente les responsables du club d'ARNAVILLE-NOVEANT et les remercie pour leur accueil très chaleureux qu'ils ont réservé à notre Comité Directeur, à savoir :

Mmes FOSSET Présidente du Club d'ARNAVILLE-NOVEANT, LECAQUE Huguette Correspondante, FONTES Marie- Dominique Trésorière, LECAQUE Réjane notre contact, LECAQUE Lionel, Arbitre formateur CDO.

Le président excuse Monsieur René KIRSCH, Président de la Ligue Grand Est de Basketball, de ne pouvoir honorer l'invitation du Comité de Meurthe et Moselle, en raison de sa participation au Bureau de la FFBB.

La Ligue Grand Est sera représentée par Monsieur Thierry BILICHTIN.

● Infos Diverses

● Réponses de participation au Bureau et Comité Directeur :

Pour l'organisation des prochains bureaux et Comités Directeurs, il serait plus souhaitable que l'ensemble des membres conviés retournent rapidement leur réponse et confirme ou infirme leur présence.

● CDO-54 : Nouvelle Constitution (Présentation Florian CLIER)

Rappel sur les difficultés de trouver un Président pour remplacer M. PELLETIER Jean-Marc.

Retour de la nouvelle organisation :

- Pôle désignations et observations :
 - SUD : POPIEUL Régis et en adjoint PELLETIER Jean-Marc
 - NORD : BONNET Jacques.
- Pôle Formation : LECAQUE Lionel et PRIMARD Delphine
- Présidence de cette nouvelle organisation : CLIER Florian

Florian CLIER, présentera le nouvel organigramme et le diffusera sur le site internet ainsi qu'à l'ensemble des arbitres.

● CDO – Demande de remboursements d'indemnités de déplacements des arbitres.

Rencontre 13034 - Club de LUDRES est reconnu responsable de cette rencontre non jouée

Actions faites par le bureau :

- Remboursement des frais de déplacement aux deux arbitres Melle GIORGIOU Cécile et M. NAULLEAU Valentin.
- Facturation du montant des frais engendrés au club de LUDRES pour non-respect de la procédure Intempéries dans son intégralité.

Arbitres non désignés et indemnisations.

- Pratique 5x5 :

Les arbitres sollicités pour arbitrer des rencontres pour diverses raisons, à savoir :

 - Sollicités et présents dans une salle lors de l'absence des arbitres désignés pour la rencontre,



- Sollicités directement par les clubs pour diriger leur rencontre car aucun arbitre n'est désigné sur cette rencontre,
- ou tout autre raison sans désignation officielle de la CDO.

Ne pourront percevoir quelque indemnité que ce soit, ni indemnité de rencontre, ni même frais de déplacement, tant de la part du Comité Départemental, que de la part des clubs les sollicitant.

L'arbitre ayant perçu des indemnités non prévues par les désignations de la CDO, s'expose à des sanctions disciplinaires.

RAPPEL AUX CLUBS :

Tout club s'arrogeant le droit d'indemniser directement des arbitres sans l'aval express de Monsieur le Président de la CDO, s'expose à des sanctions et poursuites pouvant aller jusqu'à l'ouverture d'un dossier disciplinaire à l'encontre du club.

Il en est de même pour les rencontres officielles que pour des rencontres amicales.

- Pratique 3x3 :
Il est acquis qu'au niveau départemental, les arbitres officiant sur des tournois ou rencontres 3x3 ne sont pas indemnisés.

● Commission Sportive - Point sur les dérogations :

Depuis le 17 novembre 2018 (actions gilets jaunes), beaucoup de demande de dérogations sont établies mais la reprogrammation s'avère plus compliquée.

Le délai est fixé à la fin décembre pour le report des matchs pour les catégories se jouant en deux phases.

● Dossiers transmis à la Commission de Discipline : Incivilités.

Transmission du 23/11/2018 : deux dossiers.

- DFU13 - 13512 - CTC SEL / HDL : Départ de l'équipe de HDL, arrêt de la rencontre car l'entraîneur est mécontent de l'arbitrage (deux arbitres désignés DAVRIL et VINCHELIN)
- DM2 – 2021 – ASPTT / VILLERS : Arrêt de la rencontre, semi concertation des deux équipes, pas d'arbitres de désignés.

● Séminaire Dirigeants Mini Basket et Référénts EFMB :

Retour sur l'échéancier d'un référent Mini basket avec comme proposition Stéphane Courtier.

1^{ère} réunion le 19 janvier 2019 à Paris de 10h00 à 17h30.

Inscriptions aux fêtes Nationales du Mini Basket et du Basket Scolaire

Échéance de réponse le 14 janvier 2019.

● Mutation Exceptionnelle.

La joueuse de VANDOEUVRE, Marine DUVAL, demande une mutation exceptionnelle pour le club de GRANGES-SUR-VOLOGNE.

M. BETTIOL Éric a contacté Gilles GREGORY et Gaëtan FORMET pour la faisabilité et mise en relation avec la personne intéressée.

Le Comité ne s'opposera pas à cette mutation exceptionnelle.

La demande de Marine DUVAL est accordée.

● Retour sur le Séminaire des dirigeants de Troyes

● **Gouvernance du sport**

Parmi les 38 propositions dix ont été jugées intéressantes :

1. Une agence unique et une conférence des financeurs par région.
2. L'élection des président(e)s de fédérations par les clubs, la limitation du nombre de ses mandats dans le temps.
3. La quantification économique de l'action bénévole au sein des politiques sportives, la mobilisation du Crédit formation du compte d'engagement citoyen.
4. La possibilité donnée à la fédération de définir le besoin et la récurrence d'un certificat médical en cas d'activité compétitive.
5. La création en milieu scolaire d'une licence passerelle temporaire.
6. La mise en cohérence autour d'un projet sportif territorial.
7. Le rattachement des CTS aux DTN et des objectifs contractualisés dans le cadre de la délégation.
8. La reconnaissance des acteurs socio-sportifs non-fédérés.
9. L'intégration du sport dans les contrats de ville.
10. L'expérimentation de nouvelles sources de financement (ex. mécénat).

● **FFBB 2024 & Club 3.0**

Le but est de moderniser nos offres et accepter de rentrer dans le champ concurrentiel. Permettre à tous l'accès aux licences, développer le 5x5, 3x3 et VxE, en utilisant davantage les réseaux sociaux.

● **Les licences**

Quelles licences pour quelles pratiques : Basket 5X5, 3X3, VXE, joueur, officiel, technicien, dirigeant.

Une réflexion a été ouverte sur la réduction ou la suppression des tarifs de mutations

● **Le plan INFRA**

Développer des structures légères dans toutes les parties des territoires.



La FFBB prépare l'édition d'une plaquette pour mener à bien la réalisation d'un nouveau terrain ou la réhabilitation d'un terrain rénové, avec toutes les infos et modes opératoires.
Responsable du projet Damien HENO.

Terrain de jeu couvert de 200 K€ (préau) à 800 K€ (avec vestiaires et équipements)

● Féminisation et monoparentalité

- **Féminisation** : le plan 4D (Dispenser des formations, Développer un réseau, Dédier une communication, Donner des outils)

- **Plan des « 3C pour des femmes techniciennes » :**

Communication
Comportements
Connaissances

- **Monoparentalité : Constats**

85% des familles monoparentales sont des femmes seules avec des enfants.
54% d'entre elles sont chômeuses au lieu de 31% pour les mères en couple

Comment aider ces personnes en situation de monoparentalité ?

- **E-marque V2**

Nouveautés :

- Utilisation sur tous supports,
- Alertes renseignement de l'e-marque grâce à FBI V2
- Flux automatiques e-Marque/FBI,
- Contrôles automatisés par rencontre

La version est test en Ile de France sur les matchs de PRM et PRF et relance aux clubs pour formation avec liaison IRFBB

Calendrier

- Janvier 2019 : Déploiement sur les championnats de France (hors NM1, LFB, LF2) : Formation par les Ligues et Comités, e-Learning.
- Septembre 2019 : Déploiement sur toutes Les compétitions hors JEEP ELITE et PRO B

- **Dématérialisation de la licence**

PDF 2018-11-24

Le 15 mai 2019 : Mise en service des processus dématérialisés
Création, Renouvellement, Mutation, Surclassement MF
Plus de support Cartons pour tous les types de licences

Une édition de la liste des joueurs sera possible pour la rédaction de la feuille de marque.

Saison 2020-2021 : Dématérialisation du paiement de la licence par le licencié
Connexion avec e-marque V2



- **Plateforme digitale**

Mise en place d'une plateforme Web et 2 Apps pour les organisations des tournois 3X3 et son développement, inscription depuis chez soi possible.

- **Plan de Performance Fédéral**

Il a été retenu que les pôles ne seront pas touchés et resteront tel quel même après réunification des régions.

Il a été remarqué que nos performances sont bien meilleures lorsque l'on dispose de pôle.

- **OPEN STAN : Dates et Lieux**, Par Thierry BILICHTIN.

Dates de dépôt des candidatures pour l'organisation d'un OPEN PLUS reporté au 15 décembre 2018.

Nous sommes toujours dans l'attente d'une date de rendez-vous avec la ville de Nancy.

- **Intervention de Mme la Secrétaire Générale.**

Remerciements aux Présidents de Commission pour leurs compte rendus.

- **Intervention de Mme la Trésorière.**

- **Trésorerie des clubs**

Nouvelles règles concernant les diffusions des cartons licence et des engagements.

Le comité bloquera les cartons de licences des clubs ayant un déficit supérieur à 50 % de la facturation émise et non encore réglée à 30 jours.

Après le 31 janvier de la saison en cours, la totalité des facturations seront réglées sous un maximum de 15 jours. Si la dette du club persiste, les engagements en deuxième phase ne seront pas possibles.

Le Président félicite le bon travail de Martine et Virginie, concernant les relances aux clubs, à ce jour tous les autres clubs sont à jour.

- **Fiche de frais**

La trésorière insiste sur les fiches de frais à rendre plus tôt pour pouvoir effectuer les paiements dans les temps.

Le Comité Directeur a validé les frais de Mme WOLFF Alexandra y compris ceux en retard. Mme HINDAHL procédera aux règlements de ces derniers.

● Péréquation

Madame la Trésorière demande la mise à jour de la péréquation, afin de pouvoir procéder au second appel avec des montants cohérents.

● Subventions :

- Reçues de la DFIP de la Marne 10 000€ (CNDS Emploi) + 4 000 € + 1 000 € + 4 000 €
- Reçues GRDF : 9500€
- Après plusieurs appels, nos amis fonctionnaires ne savent pas nous dire à quoi correspondent ces subventions (Hors CNDS)
- Reste à percevoir CDNS Actions 12 000 €

Intervention des Présidents de Commission.

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES OFFICIELS :

D'après le compte rendu de Monsieur CLIER Florian, Président de la Commission :

Beaucoup de matches sont reportés cela pose problème pour la désignation des arbitres et le travail à faire en commun avec la commission sportive.

Il a été remarqué que des matchs tombent pendant les journées de stage

● Retour réunion CRO de la veille

Il a été remarqué que certains arbitres officient 6 à 8 matches par week-end.

La CDO, tout comme la CRO, demande aux répartiteurs de ne désigner les arbitres que sur un maximum de deux rencontres par jour, en attendant les nouvelles orientations CFO-COMED qui doivent être adoptées au Comité Directeur Fédéral.

Il sera privilégié un match ligue (associé à un jeune arbitre) et un autre match départemental.

A ce rythme, toutes les rencontres ne seront pas couvertes. Une priorité est fixée pour la Pré-Région et les championnats U13.

● Péréquation

Devant le désintéressement de certains clubs concernant la formation et l'apport d'arbitres, la CDO proposera au prochain Comité Directeur du 3 mai 2019 un projet de participation aux frais de formation de l'ensemble des arbitres par tous les clubs.

L'organisation de ce nouveau mode de fonctionnement permettra une participation financière de clubs pour qui, jusqu'à ce jour, les coûts de formation n'avaient aucun impact.

● Stage

Un stage arbitre est organisé à Toul le 6 Janvier 2019, pour les arbitres départementaux (stagiaires + candidats).

Pour le TIC Lorrain de Mirecourt, le 6 Janvier 2019, les Comités Départementaux ont obligation de fournir deux arbitres. L'amende en cas de défaillance est fixée à 100 euros par arbitre.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS

D'après le compte rendu de Monsieur LEONARD Michel, Président de la commission

● Visite des trois salles de DOMBASLE

Salle BOILEAU : contrôle des tracés suite à la réfection du sol. En conformité
Cosec LEVASSOR et Gymnase EMBANIE : contrôle complet des installations
Quelques erreurs de tracés rectifiables par les services municipaux

● Autres visites

NANCY – Gymnase Louis ARMAND : Contrôles des tracés après correction. En conformité.

VANDOEUVRE – Gymnase MONPLAISIR : Contrôle de l'éclairage du gymnase. Satisfaisant.

LIVERDUN : Contrôle des salles reporté au 12 décembre 2018.

COMMISSION SPORTIVE

D'après le compte rendu de Madame Betty BETTIOL, Présidente de la Commission Sportive

● Championnats

Gilets Jaunes : Les championnats ont été fortement perturbés depuis le 17 novembre 2018 suite aux blocages routiers des « Gilets Jaunes ». De nombreuses rencontres ont été reportées, certaines ne sont pas encore reprogrammées.

Pour les championnats à 2 phases, une réflexion se déroulera fin décembre 2018 pour mettre en place une nouvelle organisation.

● Sanctions

Licences manquantes : A l'heure actuelle, nous sommes à 29 notifications, alors que toutes les copies de licences sont acceptées : papier, numérique, etc...

Surclassements : Nous avons choisi de prévenir les clubs pour les problèmes de surclassement sans notification et pénalité. Cependant, si la situation perdure la Commission Sportive sanctionnera les clubs récidivistes.

Oubli de licences : La CS54 a accepté de ne pas pénaliser l'équipe ayant oublié la totalité des licences au montant prévu par les dispositions financières. Le club en question a prévenu la CS suffisamment tôt et l'amende retenue a été celle de l'oubli d'une seule licence.

Droits des licenciés en fonction des familles de licences : Un rappel sera envoyé aux clubs sur les différentes formulations de licences et les activités fédérales inhérentes, selon extrait ANNUAIRE OFFICIEL FFBB – Page 76

ANNUAIRE FFBB | 2018/2019

Les catégories de licences sont les suivantes :

Familles	Catégories
Joueur	U1
	U2
	...
	U20
Technicien	Sénior
	Non diplômé
	Diplôme fédéral
	Diplôme d'Etat
Officiel	Arbitre
	Officiel de Table de Marque (OTM)
	Commissaire
	Observateur
	Statisticien
Dirigeant	Elu
	Accompagnateur
Basket Santé	Salarié
	/

2. Droits des licenciés

Conformément aux dispositions de l'article 401, la licence confère le droit de participer aux activités fédérales. Ces droits sont conférés au regard de la 1^{re} famille du licencié et sont déterminés comme suit :

Fonctions autorisées 1 ^{re} famille de licence	Joueur	Technicien	Officiel Arbitre	Officiel OTM Commissaire Observateur Statisticien	Dirigeant	Basket Santé
Joueur	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Technicien	NON	OUI	NON*	OUI	OUI	OUI
Officiel Arbitre	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Officiel OTM Observateur Statisticien	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Dirigeant	NON	NON	NON	OUI	OUI	NON
Basket Santé	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI

* Uniquement pour les officiels désignés. Un licencié de la famille Technicien peut officier en tant qu'arbitre sur des rencontres ne nécessitant pas de désignation d'officiels.

● 3X3

Le championnat est bien lancé depuis le 8 novembre, 2 journées de championnats ont déjà été jouées à ce jour, ne présentant aucun problème. Il reste 3 journées à organiser jusque fin Janvier. Les clubs seront en capacité de tenir le délai.

Le problème qui se pose est la superposition du championnat 5x5 avec le 3x3.

Il est possible d'avoir une d'équipe de 3x3 avec plus de 7 joueurs (Séminaire des dirigeants – TROYES 2018).

COMMISSION TECHNIQUE

D'après le compte rendu de Monsieur Julien COURTE, Président de la Commission Technique

● MMH : Basket City #54

Thème : LES DISCRIMINATIONS, LES PREJUGES, LES STEREOTYPES

● *La première étape du Basket city #54 s'est déroulée le 21 novembre 2018 au complexe sportif Léo Lagrange LAXOU/MAXEVILLE*

Les 8 ateliers ont été animés par les éducateurs du club de MAXEVILLE, du SLUC NANCY Basket Association, de l'association Handibasket de VANDOEUVRE, du Comité de Basketball 54 et de MMH.

A l'issue de cette après-midi de sensibilisation, MMH a offert le goûter à tous les participants.

110 enfants ont participé aux 8 ateliers.

29 issus du Club des Lynx de MAXEVILLE

49 issus du Club du HAUT DU LIEVRE

32 enfants issus de différentes associations (Jeunes et Cité, Service Jeunesse De MAXEVILLE, Service Social De MAXEVILLE, Association Resperance De VANDOEUVRE, Association Silence Et Parler LAXOU Province ainsi que des participants libres)

3 joueurs du SLUC NANCY Basket Professionnel étaient présents :

Mickael VAR, Anthony GOODS et Bastien VAUTIER

● *La deuxième étape du Basket city #54 s'est déroulée le 28 novembre 2018 à FROUARD*

Les 8 ateliers ont été animés par les éducateurs du club de l'OMNISPORT FROUARD POMPEY, du SLUC Nancy Basket Association, du Comité de Basketball 54 et de MMH.



A l'issue de cette après-midi de sensibilisation, l'OFP Section Basket et le Comité de Basketball 54 ont offert le goûter à tous les participants.

116 enfants ont participé aux 8 ateliers.

23 jeunes issus du Club de l'Omnisport Frouard Pompey Basket Ball

57 jeunes issus du Club de Liverdun

36 jeunes issus des associations de quartier avec des accompagnateurs (service jeunesse de Frouard et « carré jeune »)

3 joueurs du SLUC NANCY Basket Professionnel étaient présents :

Philippe BRAUD, John COX, Yunio BARRUETTA

● **La troisième et dernière étape Basket City #54 s'est déroulée le 05 décembre 2018 au Cosec de TOMBLAINE.**

Les 8 ateliers ont été animés par les éducateurs du club de L'ASPTT NANCY TOMBLAINE, du SLUC NANCY Basket Association, de l'association Handibasket de VANDOEUVRE, du Comité de basket 54 et de MMH.

117 enfants ont participé aux 8 ateliers

35 issus du Club de l'ASPTT Nancy Tomblaine

50 issus du Club des Ludres Pont Saint Vincent

10 issus du Club de Vandoeuvre

22 issus des associations de quartier « ITEP »)

3 joueurs du SLUC NANCY Basket Professionnel étaient présents :

William NARACE, Meridis HOUMOUNOU, Dinma ODIAKOSA

A l'issue de cet après-midi de sensibilisation, le SLUC NANCY Basket Professionnel ont offert le goûter à tous les participants.

Les retours des partenaires et participants, accompagnateurs restent très positifs.

Les manifestations ont été perçues comme très conviviales, bien organisées et les ateliers ont été appréciés.

● **Rappel participation :**

- Laxou Maxéville : 110
- Frouard : 116
- Tomblaine : 117

Total participation pour l'édition 2018-2019 : 253 licenciés et 90 non licenciés

Soit 343 enfants de 9 à 17 ans

● **Soirée Technique**

Le Comité de Basket Ball de Meurthe et Moselle organise une soirée technique sur le thème du « tir » **Mercredi 16 janvier 2019 de 19H00 à 20H30 à CHAMPIGNEULLES**



Cette intervention technique, ouverte à tous les entraîneurs du 54, sera animée par Sylvain LAUTIER, ex-entraîneur du SLUC Nancy Basket Pro A et vainqueur de la coupe KORAC, entraîneur en 1ère division au Luxembourg.

La soirée se poursuivra autour d'un repas offert à tous les participants.

Cette soirée d'information est totalement gratuite mais si les personnes inscrites ne venaient pas, nous serions dans l'obligation de facturer aux clubs concernés les repas réservés (12 euros).

● **Babys** : Le Comité organise trois rassemblements de « Babys Noël » :

- Samedi 9 décembre 2018 à VANDOEUVRE pour les 60 babys du club
- Mercredi 19 décembre 2018 à LONGWY pour les babys du Nord du département
- Samedi 22 décembre 2018 à HOUEMONT pour les babys du Sud du département

Les ateliers seront axés sur les comportements citoyens (gaspillage alimentaire et énergétique, équilibre alimentaire, discrimination, pollution ...)

Chaque enfant se verra remettre un chocolat et un goûter par le père Noël.

● **Basket École**

L'USEP 54 et le Comité de Basket 54 organisent une manifestation vendredi 21 décembre 2018 à Champigneulles.

130 élèves de 5 écoles différentes participeront à cette animation citoyenne sur le thème de la lutte contre les discriminations

Les deux CTF du Comité 54 encadreront cette opération

Clôture

Le Président lors d'un dernier tour de table, donne la parole aux membres du Comité, pour des questions diverses.

Malgré l'absence de Monsieur Jean-Marc PELLETIER, Président démissionnaire de la CDO, Monsieur BETTIOL Éric, au nom de l'ensemble du Comité Directeur transmet le cadeau destiné à Jean-Marc à Monsieur Régis POPIEUL et le remercie pour son investissement au sein de la CDO pendant toutes ces années de Présidence. Merci à lui pour l'ensemble de son œuvre.

Le Président remercie encore le Club d'ARNAVILLE-NOVEANT, pour la qualité de l'accueil réservé à ce Comité Directeur.

Plus rien n'étant à ajouter, le Président clos la séance à 21h07.

